

COUPE DE NORMANDIE

J2 des Comités les 7-8 décembre 2024

Finale le 6 avril 2025

(triplettes handicap, intra-muros)



70 %

REGLEMENT :

Article 1 La Coupe de Normandie se déroulera en 2 phases. Phase District les 7-8 décembre 2024 dans les bowlings de Honfleur et de Grand-Quevilly. Finale régionale le 6 avril 2025 à Vire.
Les tours d'éliminatoires sont prévus lors de la première phase par District le dimanche et le samedi (si nécessaire).
La finale régionale le dimanche 6 avril 2025 se déroulera sous forme de round-robin regroupant 12 équipes réparties en 2 groupes.
Prenant place dans les 2^{ème} et 3^{ème} journées réservées aux Comités Sportifs Régionaux, cette compétition sera donc homologuée en tournoi.

Article 2 Elle se déroulera suivant la formule handicap 70% (voir Réglementation CN Bowling 2024-2025).
Le handicap, par joueur, est lu dans la colonne H du dernier listing FFBSQ publié au moins 7 jours avant le dernier jour de la compétition.

Article 3 Pour les joueurs de 1^{ère} année de licence et n'ayant pas de moyenne au listing (minimum 24 lignes), il leur sera attribué une moyenne de **150** pour les hommes (HCP 49) et de **140** pour les dames (HCP 56).

Article 4 Ce tournoi est ouvert exclusivement aux joueurs normands en règle avec la FFBSQ et se déroulera suivant les normes de compétition en vigueur : voir réglementation des épreuves homologuées CN Bowling FFBSQ, saison 2024-2025.

Article 5 **Tous les joueurs (ses) d'une même équipe devront appartenir au même club.** La mixité est autorisée ainsi qu'un (e) remplaçant (e) sur l'ensemble des 2 phases à condition qu'il (elle) appartienne au même club et qu'il (elle) n'ait pas joué dans une autre équipe.

Article 6 **DEROULEMENT :**

Phase District :

Chaque triplète jouera 6 lignes éliminatoires avec décalage de 5 pistes vers la droite à l'issue de la 1^{ère} série. A l'issue de cette phase les 6 meilleures triplètes de chaque District au total quilles avec handicap seront qualifiées pour la finale régionale.

Finale Régionale :

Les 12 triplètes qualifiées seront réparties en 2 groupes de 6 équipes (3 du District Nord et 3 du District Sud) en fonction du classement de la phase District, si possible en évitant d'avoir des équipes du même Club dans le même groupe, et joueront un tournoi en confrontation directe de type round-robin sur 1 ligne avec classement au total quilles + bonus dans chaque groupe. Les bonus attribués à chaque match seront de 90 quilles (victoire), 45 (match nul), 0 (défaite).

A l'issue des 5 lignes par groupe, les équipes effectueront une 6^{ème} ligne de classement (1^{ère} du Groupe 1 contre 1^{ère} du Groupe 2, 2^{ème} G1 contre 2^{ème} G2, ...etc).

Gestion des égalités en fin de phase :

Phase District : Total scratch en cas d'égalité au total avec handicap puis dernière partie.

Finale régionale : bonus dans les confrontations directes des équipes concernées puis total quilles hcp dans les confrontations directes puis total quilles scratch dans les confrontations directes.

Article 7 Les membres des 3 équipes du podium final recevront des médailles. L'équipe gagnante recevra le Trophée de la Coupe de Normandie. Celui-ci sera conservé par le Club pendant un an et remis en jeu pour l'édition suivante, charge à lui d'y ajouter une plaque au nom du Club. Le Trophée pourra être conservé définitivement par le Club après 3 victoires consécutives ou un total de 5 victoires.

Article 8 L'engagement est fixé à 102€ par triplète lignes comprises pour l'ensemble des 2 phases.
Le paiement devant parvenir au plus tard dans les 8 jours suivant la date limite d'inscription sous peine de radiation de l'équipe inscrite